

# LABEGUDE INFORMATIONS DU 04 MARS 2022

## CONSEIL MUNICIPAL DU 28 FEVRIER 2022

**Présents :** Mmes CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPANCQUES Lise, Mrs DURAND Gérald, GOSSE Pascal, GROS Cyril, PONTHER Jean-Yves, VERNET David

**Absents excusés :** Mmes BERNARD-MARTINEZ Nathalie, BRUNEL Isabelle, Mrs BESSON Jonathan, VOLLE Jean-Luc

**Procurations :** Mme BERNARD-MARTINEZ Nathalie à M. GROS Cyril, M. BESSON Jonathan à Mme DUCHAMP Cécile, Mme BRUNEL Isabelle à M. PONTHER Jean-Yves, M. VOLLE Jean-Luc à M. GOSSE Pascal

**Secrétaire de Séance :** Mme DUCHAMP Cécile

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 17 janvier 2022.

A la demande du Maire, une minute de silence a été faite en hommage à Mrs Christophe ARNAUD, employé communal et Gérard DUCHAMP, ancien adjoint et conseiller de la commune, qui nous ont quittés récemment.

### OBJET : PHASE 2 TRAVAUX RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE - LOT 5 - MENUISERIES EXTERIEURES

La tranche conditionnelle de la phase 2 du lot 5 d'un montant de 57 361.74 € HT a été omise lors de la délibération n°48/2020 du 17/12/2020. Celle-ci a été approuvée par le conseil municipal.

### OBJET : VIDEOPROTECTION - AJUSTEMENT DU PLAN DE FINANCEMENT - SUBVENTION REGION

Des travaux complémentaires concernant la vidéosurveillance ont été réalisés : extension de la vidéo fibre optique à la mairie, installation d'un poste de visionnage/relecteur, 4 raccordements Enedis et sécurisation du local vidéo, pour une plus-value de 26 006.15 € HT. Le coût global s'élevant à 99 195.95 € HT, le plan de financement suivant a été réajusté pour la demande de subvention auprès de la Région :

ETAT	DETR (confirmée)	21 957,00 €
REGION	Intervention régionale pour la sécurité des auvergnats et rhônalpins	38 619,48 €
COMMUNE	Fonds propres	38 619,48 €
<b>TOTAL</b>		<b>99 195,95 €</b>

### OBJET : AMENAGEMENT DES TROTTOIRS RD578c - ENTREPRISES ET SUBVENTIONS

Les entreprises retenues pour ce projet sont : GEO SIAPP (maîtrise d'œuvre) pour un montant de 17 508.75 € HT et EUROVIA (travaux) pour un montant de 233 450 €, soit un coût global de 250 958.75 € HT. Le Maire est autorisé à signer les devis et à solliciter des subventions auprès de l'Etat, la Région et la CCBA selon le plan de financement suivant :

Dépenses en € HT		Recettes en €		
GEO SIAPP	17 508.75	Etat	30%	75 287.63
EUROVIA	233 450	Région	30%	75 287.63
		CCBA	20%	50 191.75
		Commune	20%	50 191.75
<b>TOTAL</b>	<b>250 958.75</b>	<b>TOTAL</b>		<b>250 958.75</b>

## **OBJET : ACHAT DU TERRAIN VALETTE – VOIE DOUCE**

Acquisition de la parcelle de M. et Mme VALETTE, cadastrée section A n° 808 sise au Gué d'Arlix de 628 m<sup>2</sup> au prix de 25 000 € HT ou 30 000 € TTC, frais d'acte à la charge de la commune selon la plan de financement suivant :

Dépenses en € HT		Recettes en €		
Acquisition de terrain	25 000	Etat	40%	11 200
Frais de notaire	3 000	Département	30%	8 400
		Commune	30%	8 400
<b>TOTAL</b>	<b>28 000</b>	<b>TOTAL</b>		<b>28 000</b>

Le Maire est autorisé à déposer des demande de subventions pour l'acquisition du terrain à hauteur de 40% à l'Etat et 30 % auprès du Département du coût total estimé à 28 000 € H et à signer tout acte relatif à cette décision dont l'acte d'achat chez Maîtres Pierre DIDIER et Hubert MOLLE à AUBENAS.

---

## **OBJET : SERVICE COMMUN APPLICATION DU DROIT DES SOLS (ADS) - CONVENTION AVEC LA CCBA**

Signature de la nouvelle convention prenant en compte les modifications apportées par la dématérialisation, avec la CCBA, pour l'adhésion au service ADS de la commune.

---

## **OBJET : CONVENTION - INTERVENTIONS MUSICALES EN MILIEU SCOLAIRE**

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec le Syndicat Mixte du Conservatoire Ardèche Musique et Danse, pour la sensibilisation aux pratiques musicales en milieu scolaire, pour les écoles publique et privée de la commune, pour l'année scolaire 2021-2022. 15 séances d'1 heure pour les 2 classes de l'école publique et les 2 classes de l'école privée seront financées par la commune pour un coût global de 2 920 € (730 € par classe).

---

## **OBJET : AFFAIRE DIVERS**

Afin de l'embellir et de le rendre attractif, l'espace sous le pont de Vals va être végétalisé. L'aménagement devrait commencer au printemps avec des plantes, arbustes et arbres d'une bonne rusticité ainsi qu'une prairie fleurie pour favoriser la biodiversité.

.....

### **PETITS DEJEUNERS ECOLE MATERNELLE :**

Un petit déjeuner est servi à l'école maternelle les lundis et jeudis jusqu'aux vacances de Pâques.

### **ELECTIONS PRESIDENTIELLES :**

Elles auront lieu les dimanches 10 et 24 avril 2022 à la salle des fêtes - 44 Route Nationale – de 8h à 19h.

**HORAIRE AGENCE POSTALE** : Du lundi au vendredi de 9 h à 14 h et samedi de 9 h à 12 h (fermée le 1er et 3ème samedi du mois). Une permanence pour le CCAS est tenue le mercredi de 14 h à 16 h à l'agence postale. Pour les rendez-vous contactez le 04.75.37.40.39.

**TICKETS DE CANTINE** : Une permanence à lieu tous les jeudis à l'Agence Postale Communale 7h30 à 14h00

**HORAIRE BIBLIOTHEQUE** : mercredi de 9h30 à 11h30 et jeudi de 17h à 18h30

### **ENCOMBRANTS :**

Dates des prochains passages : 14/03 – 11/04 – 9/05 – 20/06 – 11/07 – 12/09 – 10/10  
Rappel du n° vert pour réservation : 0 800 07 60 15

### **FRELON ASIATIQUE :**

Toute personne suspectant la présence du frelon asiatique (nids ou individus) sur une zone doit en faire le signalement sur le site internet : [www.frelonasiatiques.fr](http://www.frelonasiatiques.fr)